

La LettRE

Être RE

Mars 2018

Dossier du mois :
Plan de mobilité,
kezaco ?
P.6

Territoire en
question :
Étude du Pays
des Nestes
P.8

Être RE en
images, actuali-
tés du réseau...

FOCUS **SUR LAPALISSE**

ALAIN LORIOLE



SOMMAIRE

- 03 Édito
 - 04 Focus sur Lapalisse
 - 06 Dossier du mois
 - 08 Territoire en question
 - 10 Être «RE» en images
 - 11 Actualités du réseau
-

La LettRE est éditée par :
La SAS Relais d'Entreprises
10 rue de la tour de guet
31310 Rieux-Volvestre

Directeur de la publication : Dominique Valentin

Maquettiste : Rémy Cordon

Contributeurs : Toute l'équipe Relais d'Entreprises ; à savoir, Serge Jamgotchian, Maxime Fourcade, Lauren Baceiredo, Marie-Catherine Beaudoux, Alain Delatour, Philippe Jarry, Didier Galet, Estèle Rival, Jacqueline Markovic, Gérard Jacob, Nadine Saint Blancat, Dominique Aumont. Tous les autres contributeurs (affiliés, locataires, partenaires, lecteurs) sont cités sous chaque article ou image concernée.

Vous aussi, contribuez à cette lettRE, qui est la vôtre en proposant brève ou article à Larry BAUDRY (l.baudry@relais-entreprises.fr).

Pour découvrir le déploiement Relais d'Entreprises se rendre sur : www.relais-entreprises.fr/reseau-tiers-lieu-espaces-relais-dentreprises/



Tiers-Lieux et Coworking

A lors que le sujet des Tiers-Lieux / Coworking ne cesse de prendre de l'importance, force est de constater que la configuration et le positionnement de ces espaces se segmentent progressivement en fonction des besoins des cibles visées.

Le marché gagne en maturité et comme en son temps dans le secteur hôtelier, l'émergence d'Enseigne, au même titre que les labels ou les plateformes de réservation permettront aux utilisateurs de ces espaces de bien mieux s'y retrouver.

A ce titre, le maillage national des Relais d'Entreprises exclusivement situés en milieu rural et péri-urbain et dotés de bureaux individuels meublés situés au plus près de l'habitat, s'avèrent adaptés aux attentes des télétravailleurs et entrepreneurs à la recherche d'un espace de travail, avec, le cas échéant la possibilité de tisser du lien social.

Depuis plus de 3 ans, nous mettons tout en œuvre pour que le réseau Relais d'Entreprises gagne en lisibilité et en visibilité.

Mais nos efforts du quotidien ne se résument pas à accompagner l'émergence de nouveaux espaces et identifier les futurs locataires pour nos affiliés.

Relais d'Entreprises c'est bien plus qu'un réseau d'immobilier de travail à usage flexible : R.E. c'est une approche globale du REéquilibrage des territoires qui s'illustre par cette nouvelle Ruralité qui grâce aux usages du numérique a su Evoluer pour REdevenir attractive.

Cette LettRE a pour vocation à mettre en lumière l'actualité du réseau et de ceux et celles qui, à l'image du Télécentre de Lapalisse, ont décidé de refuser la fatalité pour simplement : Etre RE / Etre heureux.



Dominique Valentin

Courriel : contact@relais-entreprises.fr

Tél : 06.72.36.02.32

 @ReseauRelais



FOCUS SUR LAPALISSE

Alain LORIOLE

Alain Loriolle, Directeur Général des Services de la ville de Lapalisse et de la communauté de communes Pays de Lapalisse



Alain, quand est né le télécentre ? Quelle est la démarche qui a conduit à sa création ?

ALAIN: Le télécentre est né le 1er juin 2014, issu d'une demande locale et l'adéquation avec la libération des locaux de l'ancien Office de tourisme.

De quoi êtes-vous le plus fiers ?

ALAIN: Du succès de l'équipement et des activités créées grâce à lui sur le territoire

(hébergement de l'AMAP locale, troupe de théâtre, accueil temporaire de commerçants hébergés durant les travaux de leurs boutiques, la location ponctuelle d'espaces pour les entreprises locales dédiées à leur formations/recrutements/accueils commerciaux, etc).

Quelles sont les dernières et les prochaines animations du télécentre ?

ALAIN: Côté festif, il y a eu le pot de Noël des résidents. Ensuite est venu le «Domoti'crêpes», une soirée sur le thème de la domotique, avec invitation de l'animateur du coworking de Moulins (Connecting Bourbon) et de plusieurs résidents. On peut aussi parler du Workshop Collège de Lapalisse sur le montage en kit d'une imprimante 3D. Les prochaines animations seront, la connexion des espaces coworking de l'Allier avec une antenne du Ministère de l'Économie et des Finances : la Mission Société Numérique. Nous avons aussi l'intention d'organiser un «Repair'Café», une journée ouverte largement au public, qui pourra venir faire réparer ses objets domestiques cassés (action de recyclage et de ressourcerie).

Avez-vous des projets ?

ALAIN: Oui. L'extension des surfaces locatives de l'espace coworking par l'aménagement du hall d'entrée. Il est actuellement trop grand. Nous pouvons y créer 3 bureaux supplémentaires. Il y a aussi le développement de l'antenne, aujourd'hui créée, de la Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) Impuls'Ions.



Château de Lapalisse

Concernant la CAE Impuls'Ions, avec qui RE vous a mis en relation ; qu'est-ce qui a convaincu si rapidement les élus de la CdC ?

ALAIN: Pour être bref, je dirais avant tout le concept même de toute CAE. Nous pensons que tout entrepreneur devrait se voir proposer ce service; l'installation de l'antenne est facile, rapide et ne nécessite pas d'investissement financier; uniquement un engagement de communication et d'orientation auprès des porteurs de projet et entrepreneurs isolés en contact avec nous. Si l'expérience s'avère concluante, notre engagement pourrait s'intensifier. C'est à la carte finalement. Mais l'idée première c'est de pouvoir entreprendre sur notre territoire et de créer des emplois.

Et des exemples de succès dus au télécentre ?

ALAIN: Oui bien sûr. La diffusion de cours par un professeur d'université à deux facultés situées en France en visioconférence, directement de LAPALISSE. On peut aussi citer la direction à distance, de notre télécentre, par le metteur en scène d'une troupe de théâtre en représentation à Lille; ou l'accueil d'organismes de formation. Ou encore l'hébergement temporaire d'étudiants du territoire préparant leur mémoire de fin d'études, et n'ayant pas assez de connexion à domicile pour leurs recherches. On peut aussi souligner le taux de fréquentation des espaces locatifs permanents : 100% depuis le début sans interruption! Et enfin, la greffe du Fablab ouvert en Mars 2017, apporte une vraie plus-value à cette « ruche foisonnante » qu'est devenu notre tiers-lieu.

Propos recueillis par Larry BAUDRY

FOCUS SUR LAPALISSE



Marjolaine, présentez-nous l'équipe !

MARJOLAINE: Alors, Ludovic est le FabManager, Clément est agent d'accueil polyvalent - technicien du numérique, Delphine est l'assistante d'Alain Loriolle, DGS de la ville de Lapalisse et de la communauté de communes Pays de Lapalisse; et pour ma part, assistante cellule économique.

Ludovic s'occupe uniquement du FabLab, Delphine Clément et moi tenons l'accueil du télécentre avec l'accueil du public,

des locataires et des porteurs de projets. Il arrive souvent que Ludovic soit secondé par Clément ou moi en fonction de la fréquentation et des horaires.

Marjolaine, dites-nous-en un peu plus sur vous !

MARJOLAINE: 27 ans, en couple, sans enfant, je pratique le tennis de table et j'adore visiter les musées. J'ai d'ailleurs un Master en histoire de l'art.

Une anecdote ?

MARJOLAINE: Pour l'anecdote, je ne sais pas trop. Ah si, j'ai été vice-championne de Franche-Comté en gymnastique artistique.



« La photo d'équipe, avec, de gauche à droite : Ludovic MATIGNIER, Marjolaine PARROD, Clément DAYAN, Delphine LABOURBE, Alain LORIOLLE »

Espace économique - Télécentre du Pays de Lapalisse

26 rue Winston Churchill - 03120 LAPALISSE

TÉLÉPHONE : 04 70 99 76 25

COURRIEL : telecentre@cc-paysdelapalisse.fr

HORAIRE : Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 16h30 le vendredi)
Samedi : de 9h00 à 12h00

DESCRIPTION : Le télécentre de Lapalisse est un espace de travail et site d'accueil pour la création et la reprise d'activités.

Doté du très haut débit internet, de bureaux et d'une salle de réunion, le concept Economie-Télécentre (E.T.) du Pays de Lapalisse est un concept qui conjugue l'accueil de projets, l'hébergement d'activités nouvelles, et l'exercice du télétravail dans un site adapté.

La spécificité d' E.T, c'est de réunir dans un même lieu les activités suivantes :

le démarrage d'activités nouvelles, par l'hébergement en résidence locative (bureau, mutualisation de moyens ...), l'accueil de télétravailleurs, aussi bien indépendants que salariés d'une entreprise, un lieu de rendez-vous professionnels, la diffusion d'informations, et l'assistance aux porteurs de projets, la location d'une salle de réunions équipée dédiée aux formations et séminaires.

Le Plan de Mobilité (PdM)

Un levier de développement du télétravail dans les organisations, à l'échelle des territoires de flux pendulaires

Qu'est-ce qu'un Plan de Mobilité ?

Depuis le 1er janvier 2018 et en vertu d'une loi de 2015 (1) toutes les entreprises dans le périmètre d'un Plan de déplacements urbain (2) regroupant sur un même site au moins 100 salariés, sont tenues d'élaborer un Plan de mobilité (qui succède au Plan de Déplacements Entreprise) qui préconise notamment la mise en œuvre du télétravail (3). Le caractère obligatoire de la démarche pour les entreprises et les collectivités, conditionne le soutien technique et financier de l'ADEME. Selon les dispositions de la loi, le télétravail a ainsi vocation – comme les autres mesures préconisées – à optimiser l'efficacité des déplacements des salariés / clients / fournisseurs / usagers des organisations publiques comme privés ; et ce dans l'objectif de réduire les externalités négatives (4) inhérentes aux transports individuels : gaz à effet de serre ; polluants atmosphériques ; congestion des réseaux routiers ; stress ; retards ; risques d'accidents routiers ; etc.

Avec cette obligation, le Plan de Mobilité et peut-être plus encore le Plan de Mobilité Inter-Entreprises (qui concerne plusieurs établissements d'un même territoire) ouvre donc une perspective prometteuse pour le développement du télétravail dans les territoires impactés par les flux pendulaires domicile/travail.

Covoiturage, auto-partage et télétravail

Nombreuses sont les communes rurales et péri-urbaines où résident des actifs contraints de parcourir quotidiennement plusieurs kilomètres pour se rendre sur leur lieu de travail (5). Un certain nombre de ces communes résidentielles (combien parmi elles entreraient dans la catégorie des « cités dortoirs » ?) plus ou moins éloignées des centres vitaux économiques et institutionnels sous l'influence de telle ou telle grande ville ou métropole, sont en outre sous équipées en transports en commun routiers ou ferroviaires. Les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle comme le covoiturage ou

l'auto-partage sont indéniablement une réponse à la hauteur de ces enjeux. Mais la problématique des mobilités concerne aussi plus directement les enjeux inhérents aux organisations de travail et les préoccupations professionnelles de celles et ceux qui en sont les principaux protagonistes : les employeurs (publics ou privés) et les salariés (dont les agents de la fonction publique).



Mobilités et nouveaux modes de travail

Dès lors dans le cadre d'un PdM, la mise en œuvre de « cette forme d'organisation du travail » qu'est le télétravail, est l'occasion de repenser les modes et relations de travail dans les entreprises et dans la fonction publique. En permettant aux salariés d'exercer leurs activités professionnelles à distance du site de leur entreprise, de leur administration ou de leur collectivité...et donc aussi de leur hiérarchie, le télé-

travail transforme les coordonnées spatiales mais aussi temporelles héritières du modèle entrepreneurial taylorien. En définitive, avec les T.I.C. les lieux de travail (ou plus exactement les lieux de l'emploi) se diversifient (6) et dans le même temps brouillent les frontières entre la sphère privée et la sphère professionnelle. C'est pourquoi il convient d'être vigilant quant aux effets pervers du télétravail à domicile encore majoritaire chez les salariés (7) et ainsi de promouvoir préférentiellement le télétravail dans un lieu dédié à l'instar des Relais d'Entreprises.

La promotion du télétravail à l'échelle d'une métropole : l'exemple du projet Réduc'mob de la Métropole du Grand Lyon

La Métropole du Grand Lyon a conçu un projet – Réduc'mob (8) – consistant à promouvoir le développement du télétravail sur deux territoires d'expérimentation déjà dotés d'un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) : un territoire industriel (La Vallée de la Chimie) et un territoire tourné vers les services (Part-Dieu).

DOSSIER DU MOIS

Selon un sondage réalisé en 2016, à l'horizon 2020-2025, sur chacun de ces deux territoires, 10% des salariés seront susceptibles de télétravailler.

Ce projet piloté par la Métropole Lyonnaise s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME et regroupe plusieurs partenaires. Le projet Réduc'mob, en cohérence avec les visées du Plan de Mobilité proposée par la Métropole du Grand Lyon (9) apporte des réponses concrètes aux problématiques de mobilité à la fois des salariés, des entreprises et du territoire. Ce dispositif – pouvant être réalisé en interne ou par un opérateur externe – se décline en plusieurs étapes successives et suppose préalablement la nomination d'un référent dans chaque établissement. La Métropole propose aux entreprises et collectivités une boîte à outils (10) comprenant entre autres documents, un guide-protocole (11) faisant apparaître parmi les solutions le recours au télétravail comme étant un des leviers d'actions du Plan de Mobilité.



En guise de conclusion...

Cette illustration témoigne du rôle que peuvent jouer les collectivités territoriales à différentes échelles, pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'un Plan de Mobilité et promouvoir de la sorte le télétravail. Bien évidemment, il s'agit aussi pour toutes les collectivités de donner l'exemple en facilitant le recours au télétravail des agents de la fonction publique. Ajoutons enfin que parallèlement au PdM, le télétravail est également pour les organisations de travail publiques et privées, un levier de changement quant à leur politique en matière de condition de travail, de stratégie managériale et de respect environnemental, au titre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (12) et de la Qualité de Vie au Travail (13).

Serge JAMGOTCHIAN

POUR EN SAVOIR PLUS...

- (1) **Le PDE** : L'article 51 de la Loi du 17/08/2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte
- (2) **Le PDU** : <https://lc.cx/AHX9>
- (3) **Le télétravail** : L'ordonnance du 22/09/2017 relative à la prévisibilité et la sécurisation des relations de travail
- (4) **Externalités des télécentres** : <http://www.caissedesdepots.fr/externalites-des-telecentres>
- (5) « Entre 1982 et 2008, la distance moyenne domicile-travail est passée de 9 km à 14,7 km » (La Documentation française, Cahiers Français n° 402, page 40) : <https://lc.cx/AHBT>
- (6) « Près de 40% des salariés cumulent au moins deux lieux de travail, indique une étude Dropbox en 2017 » : <https://lc.cx/AHBf>
- (7) **Les Chiffres du télétravail en 2016** : <http://www.cget.gouv.fr/chiffres-teletravail-2016>
- (8) **Le projet Réduc'mob** : <https://lc.cx/AHBA>
- (9) **Plan de Mobilité de la Métropole du Grand Lyon** : <https://lc.cx/AHBn>
- (10) **Boîte à outils pour les établissements du Grand Lyon** : <https://lc.cx/AHBn>
- (11) **Guide-protocole pour les établissements du Grand Lyon** : <https://lc.cx/AHBR>
- (12) **La Responsabilité Sociétale des Entreprises** : <https://lc.cx/AH2o>
- (13) **La Qualité de Vie au Travail** : <https://www.anact.fr/themes/qualite-de-vie-au-travail>

Étude du Pays des Nestes

Synthèse de l'étude réalisée sur le PETR du Pays des Nestes (65)

Le 15 janvier dernier s'est tenue la réunion de restitution publique synthétisant l'étude menée par Relais d'Entreprises et la COGEMIP sur le territoire du PETR du Pays des Nestes. Aujourd'hui, l'étude est au stade de mise en œuvre opérationnelle des différents sites retenus pour l'implantation d'un tiers-lieu.

Contexte de l'étude

Constatant l'allongement des déplacements domicile-travail, l'absence d'une offre numérique de qualité et le développement de micro entreprises sur le territoire, le Pays des Nestes a souhaité apporter aux habitants une solution permettant de rapprocher l'emploi de l'habitat.

Composé de trois communautés de communes (CC du Plateau de Lannemezan, CC Neste Barousse, et CC Aure Louron), le Pays des Nestes est un territoire rural et montagnard situé dans le département des Hautes-Pyrénées. Ainsi, l'étude « Implantation d'un réseau de tiers-lieux » a été réalisée pour :

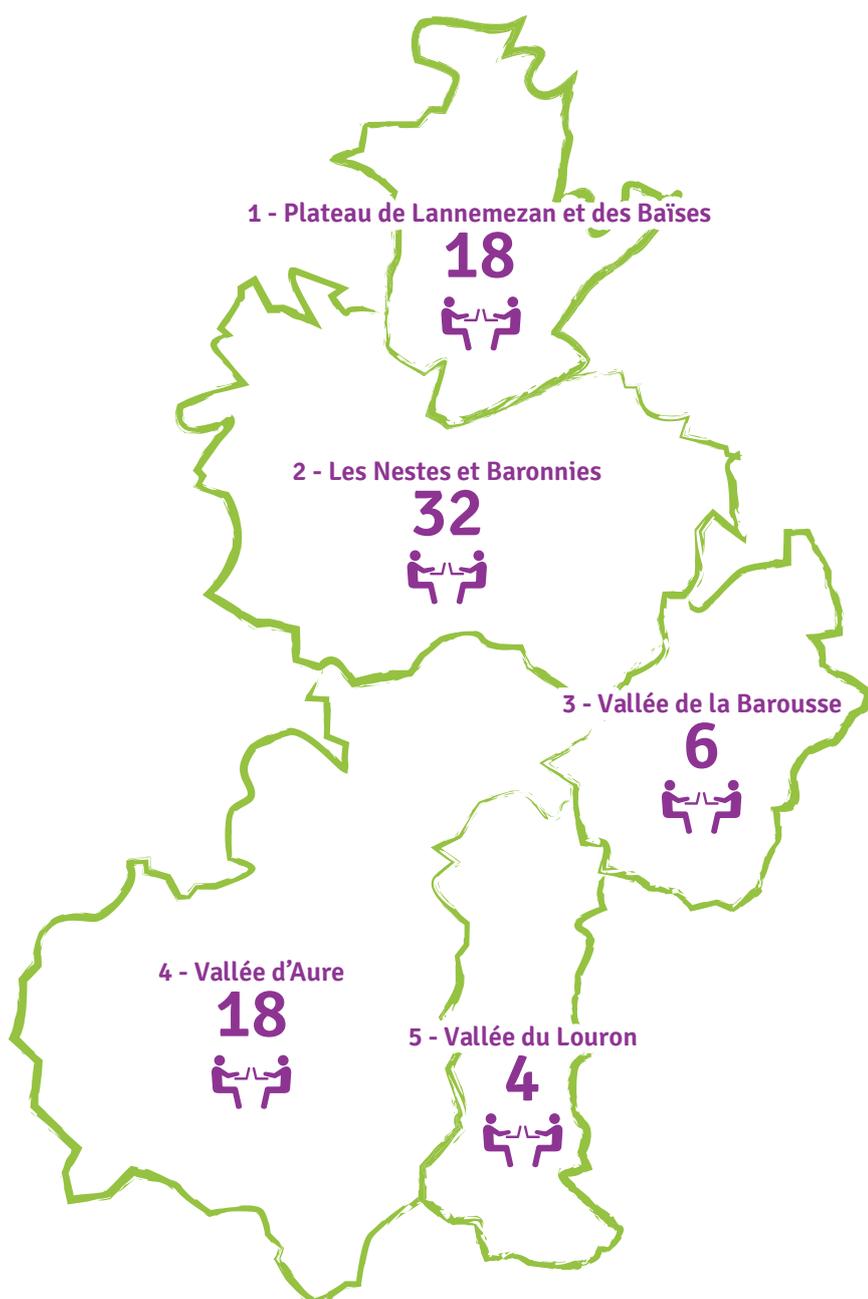
- Faire une analyse prospective de la demande (résultat de l'enquête en ligne)
- Déterminer les lieux d'implantation pour qu'ils recoupent un maximum d'actifs
- Réaliser un maillage territorial cohérent
- Contribuer à renforcer l'attractivité du territoire

Les grandes étapes

Analyse de la demande et du potentiel de bureaux (selon une méthode en entonnoir)

L'analyse prospective de la demande a révélé un nombre potentiel de bureaux équivalent à 78 sur tout le territoire.

Ci-joint une carte de la répartition du nombre de bureaux potentiels selon les 5 zones d'influence retenues :



TERRITOIRE EN QUESTION

Lancement d'une grande enquête auprès de la population

De février à juin 2017, ce sont 93 habitants du territoire qui ont répondu en ligne.

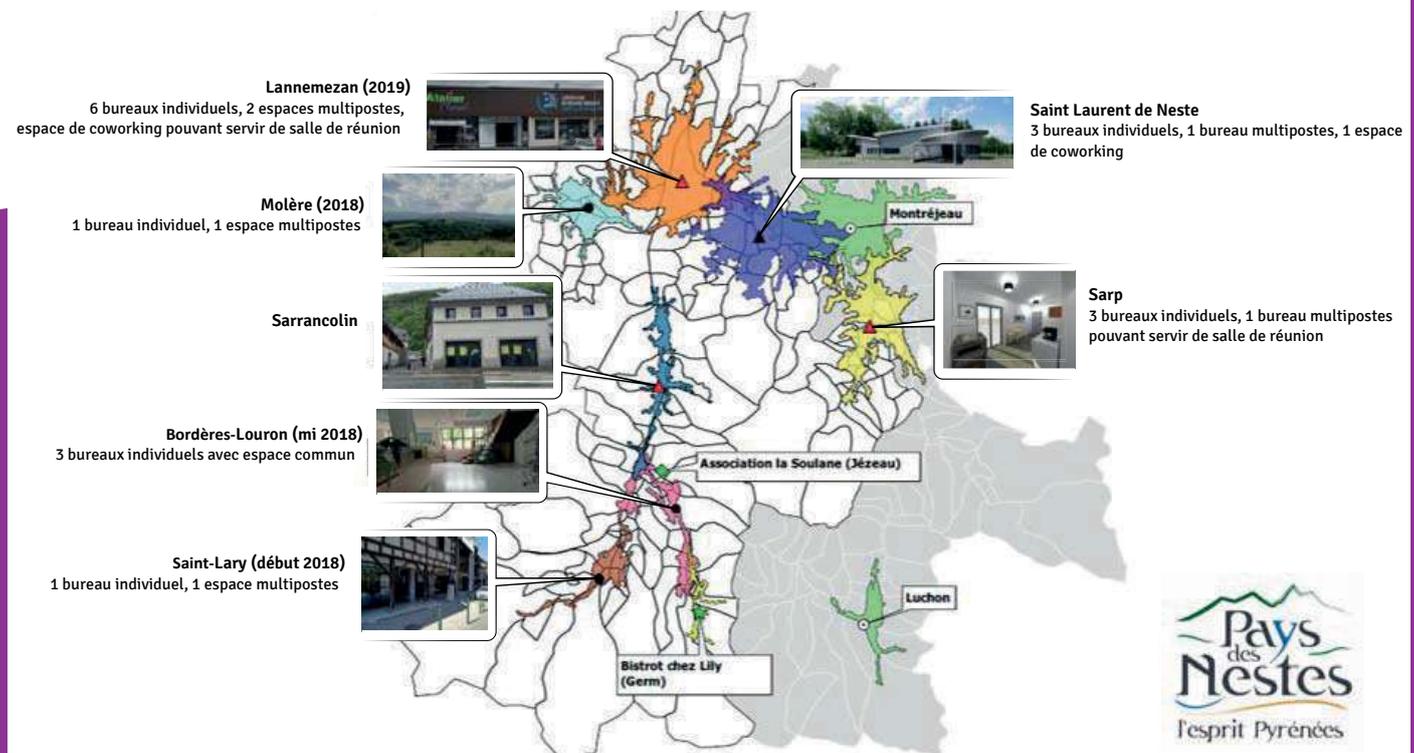
Ci-joint, quelques extraits des réponses au questionnaire :



Le recensement des lieux

Sur la base d'un relevé effectif par la collectivité et des lieux identifiés par les futurs usagers, Relais d'Entreprises a pu réaliser ce recensement tout en prenant en compte la faisabilité technique et économique ainsi que les recommandations pragmatiques d'exploitation de lieux vacants ou sur le point de l'être.

Ci-joint la carte des lieux à potentiellement retenir sur le PETR du Pays des Nestes :



L'étude menée sur le PETR du Pays des Nestes reflète l'ingénierie et les compétences de Relais d'Entreprises en matière d'étude d'implantation/création tiers-lieux.

Par ailleurs, les nombreuses études en cours ne font que confirmer son expertise au niveau national.

Lauren BACEIREDO

ÊTRE RE EN IMAGES

Etre RE c'est l'expression d'une qualité de vie au quotidien.

Un paysage, une rencontre, un événement, une personnalité, une feuille qui tombe... ou tout simplement une belle image. Instagram n'a qu'à bien se tenir. Locataires, affiliés, partenaires, lecteurs de passage... envoyez-nous vos photos et vos légendes (l.baudry@relais-entreprises.fr en précisant « être RE en images » dans l'objet de votre message).

Démonstration en images de nos globe-trotters du quotidien :



Paon ardennais en bord de Chiers.
Larry Baudry - animateur réseau



Le 13 février dernier, j'ai eu la chance depuis ma terrasse de voir se lever le soleil alors que la lune n'était pas encore couchée.
Jacqueline Markovic



Cette poignée de porte d'une bâtisse à Riscle (32) annoncera t'elle l'arrivée de télétravailleurs ?
Dominique Valentin



Ah que la montagne du Pays des Nestes (65) est belle !
Dominique Valentin



Bogny sur Meuse et les «4 fils Aymon» - « Les Ardennes, une terre d'histoire, une terre de légendes ! »
Alain Delatour Ambassadeur RE Champagne-Ardenne

ACTUALITÉS DU RÉSEAU

À savoir

Relais d'Entreprises et le Living Lab de Montréal (Québec, CA) sont partenaires !

Le mois dernier Relais d'Entreprises et le Living Lab de Montréal ont échangé sur les différents aspects de ce partenariat. Avant d'aborder les principaux objectifs de cette collaboration, précisons en quoi consiste le Living Lab de Montréal.

Le Living Lab de Montréal a été créé en 2010 par Louise Guay, Claude Faribault et Kim Davis. A l'origine, cette structure est issue du projet de recherche international Responsive City (MIT Media Lab, USA) qui visait à mieux comprendre l'utilisation des données numériques partagées par les citoyens.

Le Living Lab de Montréal est aujourd'hui un laboratoire pluridisciplinaire mobilisant des compétences issues du design et de la conception créative afin de favoriser les échanges collaboratifs entre une diversité d'acteurs (citoyens, chercheurs, entrepreneurs, pouvoirs publics, etc.). C'est un centre de cocréation et d'innovation pour le développement de la ville de demain qui tente de répondre à trois principaux enjeux que sont la mobilité durable, l'urbanisme participatif et l'économie collaborative.

Le télétravail et le développement de télécentres/de bureaux mobiles font partis des outils qui répondent à ces enjeux. C'est pourquoi, le living Lab a développé un réseau de tiers-lieux en ville et banlieue afin de décongestionner la ville de Montréal et ses environs, et ainsi réduire la place de la voiture. En parallèle, une

plateforme distributive « Blockchain » a été développée pour gérer l'accès à ces tiers-lieux en temps réel, sur demande, réservation et facturation intégrées.

Aujourd'hui, le Living Lab souhaite tester sa plateforme « Blockchain » au sein du réseau de tiers-lieux Relais d'Entreprises afin d'étudier son efficacité. Autrement dit, les usagers et potentiels locataires de tiers-lieux Relais d'Entreprises pourront réserver leur bureau individuel, espace multipostes ou salle de réunion depuis leur téléphone pendant une période d'essai. A termes, Relais d'Entreprises, qui teste également d'autres solutions, pourrait se munir de cet outil pour l'ensemble des tiers-lieux du réseau et ce afin de faciliter les démarches de réservation voire de facturation.

Malgré sa démarche très urbaine, le Living Lab de Montréal présente de nombreuses pistes de réflexion qui se recoupent avec celles menées par Relais d'Entreprises, et notamment en lien avec la mobilité durable et la smart city. C'est pourquoi l'un des principaux objectifs de ce partenariat sera d'échanger sur les différentes observations de terrains, données récoltées, et bonnes pratiques de chacun. On peut d'ores et déjà imaginer que la plateforme « Blockchain » puisse servir de support test pour la modélisation des certificats d'économie d'énergie (valorisant les kilomètres non parcourus), actuellement en cours d'élaboration par Relais d'Entreprises.

Cette collaboration promet donc de beaux échanges renforçant ainsi la place de Relais d'Entreprises aux niveaux national et international en tant qu'acteur de la transition énergétique.

Lauren BACEIREDO

Les études en cours

A l'échelle d'une communauté de communes :

- CC Pays Rethelois (08)
- CC Vallées et Plateau d'Ardenne (08)
- CC Portes du Haut-Doubs (25)
- CC Pays de Luchon (31)
- CC du Frontonnais(31)
- CC Armagnac Adour (32)
- CC Val d'Amour (39)
- CC Pyrénées Vallées des Gaves (65)
- CC Pyrénées Catalanes (66)
- CC Haut Chablais (74)
- CC Terres des Confluences (82)
- CC du Pays de Limours (91)

A l'échelle d'une commune :

- Cusset (03)
- Bessières (31)
- Saint-Orens (31)
- Mareuil-le-Port (51)



Cusset

NOTRE ENGAGEMENT



Relais d'Entreprises

Est le premier réseau de tiers lieux situés en périurbain et adaptés aux télétravailleurs et entreprises agiles.

www.relais-entreprises.fr
contact@relais-entreprises.fr
06.72.36.02.32

